

FAITS SAILLANTS

Entente spécifique de régionalisation de l'immigration dans la Chaudière-Appalaches 2009-2012

Mise en contexte

La présente entente a pour objet de favoriser la concertation des partenaires afin de susciter la réalisation d'activités visant la régionalisation de l'immigration, tant à ce qui a trait à la promotion de l'immigration, à l'attraction des personnes immigrantes, à leur établissement durable en Chaudière-Appalaches, qu'au développement de relations interculturelles harmonieuses avec la société d'accueil.

Les 25 partenaires de l'Entente spécifique

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport;
- Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches;
- Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches;
- Municipalité régionale de comté des Appalaches;
- Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce;
- Municipalité régionale de comté de L'Islet;
- Municipalité régionale de comté des Etchemins;
- Municipalité régionale de comté de Bellechasse;
- Municipalité régionale de comté de Lotbinière;
- Municipalité régionale de comté de Montmagny;
- Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan;
- Municipalité régionale de comté de Robert-Cliche;
- Ville de Lévis;
- Commission scolaire des Navigateurs;
- Commission scolaire de la Côte-du-Sud;
- Commission scolaire de la Beauce-Etchemin;
- Commission scolaire des Appalaches;
- Cégep de Beauce-Appalaches;
- Cégep de Lévis-Lauzon;
- Cégep de Thetford;
- Université du Québec à Rimouski - Campus de Lévis;
- Corporation des services universitaires des Appalaches.

Financement

ORGANISMES	MONTANTS TOTAUX SUR 3 ANS
MICC	300 000 \$
Emploi-Québec	100 000 \$
MELS	72 000 \$
CRÉ	300 000 \$
ASSS-CA	15 000 \$
Commissions scolaires	12 000 \$
CÉGEPs	9 000 \$
Services universitaires	6 000 \$
TOTAL	814 000 \$

Objectifs

Reconnaître l'immigration comme un facteur de développement économique, social et culturel essentiel à la région, notamment en mettant en place une table régionale de concertation en immigration (IRCI).

Sensibiliser les différents milieux à l'apport de l'immigration.

Faire connaître la région de la Chaudière-Appalaches afin de favoriser l'attraction des personnes immigrantes.

Faciliter l'arrimage entre les besoins réels du marché du travail et les compétences des personnes immigrantes.

Doter la région de la Chaudière-Appalaches d'infrastructures d'accueil et d'intégration correspondant aux réalités des personnes immigrantes et celles de la région afin d'améliorer la rétention des immigrants et celles des étudiants étrangers.

Portrait de l'immigration en Chaudière-Appalaches

1. Les données du recensement de 2006 rapportent que la population immigrée totale représente 4 670 personnes, soit 1,2 % de la population de la région de la Chaudière-Appalaches.
 - 67,6 % des personnes immigrantes établies dans la région ont entre 15 et 64 ans, donc en âge de travailler;
 - Entre 2001 et 2006, ce sont 1055 personnes qui ont choisies la région de la Chaudière-Appalaches pour s'y établir comparativement à 665 pour la période 1996-2000 et 480 pour la période 1991-1995.
 - 96,9 % des personnes immigrantes qui vivent dans la Chaudière-Appalaches connaissent la langue française.
2. Ces personnes proviennent de plus de 50 pays différents, mais 58,4 % proviennent de six principaux pays : États-Unis, France, Chine, Belgique, Colombie et Haïti.
3. Les personnes immigrantes en Chaudière-Appalaches sont principalement établies à Lévis (43 %) et dans la MRC des Appalaches (11 %).
4. Autres MRC : Beauce-Sartigan (10 %), Bellechasse (8 %), Lotbinière (7 %), Nouvelle-Beauce (6 %), Robert-Cliche (6 %), Les Etchemins (4 %), Montmagny (3 %) et L'Islet (2 %)